



Note thématique sur le financement climatique: le financement de l'atténuation

Charlene Watson, ODI, et Liane Schalatek, HBS

Fondamentaux du financement climatique **4**

FÉVRIER 2020

Les progrès en matière de réductions ambitieuses d'émissions ont été lents à ce jour. Le financement climatique peut jouer un rôle crucial en soutenant les pays en développement à assurer une transition vers les systèmes de production et de consommation énergétiques écologiquement viables, tout en répondant aux priorités de développement de la sécurité énergétique et de la pauvreté énergétique. Actuellement, les principales sources de financement public internationales destinées à l'atténuation sont le Fonds pour les technologies propres (FTP), administré par la Banque mondiale, et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Opérationnel depuis 2015, le Fonds vert pour le climat, est progressivement devenu la principale source de financement d'atténuation: rien qu'en 2019, il a approuvé la plus grande partie des projets d'atténuation, avec 332 millions US\$ pour six projets d'atténuation. Actuellement, environ 49% du financement approuvé depuis 2003 provient des initiatives spécifiques de financement climatique que la mise à jour des Fonds climat supervise et sont approuvés pour des activités d'atténuation (à l'exclusion du REDD+) dans les pays qui connaissent une croissance économique rapide, et principalement pour aider au développement et au déploiement des technologies liées aux énergies renouvelables et de rendement énergétique. Le montant cumulé des financements approuvés pour l'atténuation des émissions mondiales est de 10,4 milliards US\$ à ce jour en décembre 2019.

Introduction

Il y a consensus - confirmé par le 5ème rapport du groupe intergouvernemental sur l'évolution climat - sur l'impératif de maîtriser le réchauffement climatique en-deçà de 2° C si l'on veut éviter ses effets les plus dangereux (GIEC, 2014). L'Accord de Paris a soulevé l'ambition de ramener le réchauffement climatique à moins de 1,5 degré Celsius, espérant monter les enchères. Le rapport spécial 2018 du GIEC a montré que les effets du réchauffement climatique à 1,5 degrés Celsius seront considérablement moins importants qu'à 2 degrés, objectif envisageable grâce aux transitions profondes des systèmes énergétiques, terrestres, urbains, d'infrastructure et industriels, mais que la fenêtre d'opportunité pour y arriver pourrait se fermer très vite (GIEC, 2018). Cet effort immédiat de réduction incombe

principalement aux pays développés même s'il est essentiel que les pays en développement intègrent l'atténuation climatique dans leurs plans de développement et appliquent des stratégies de développement bas-carbone. Le financement climatique international aide les pays en développement à mettre en œuvre des actions d'atténuation prioritaires, y compris des programmes sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et le transport durable.

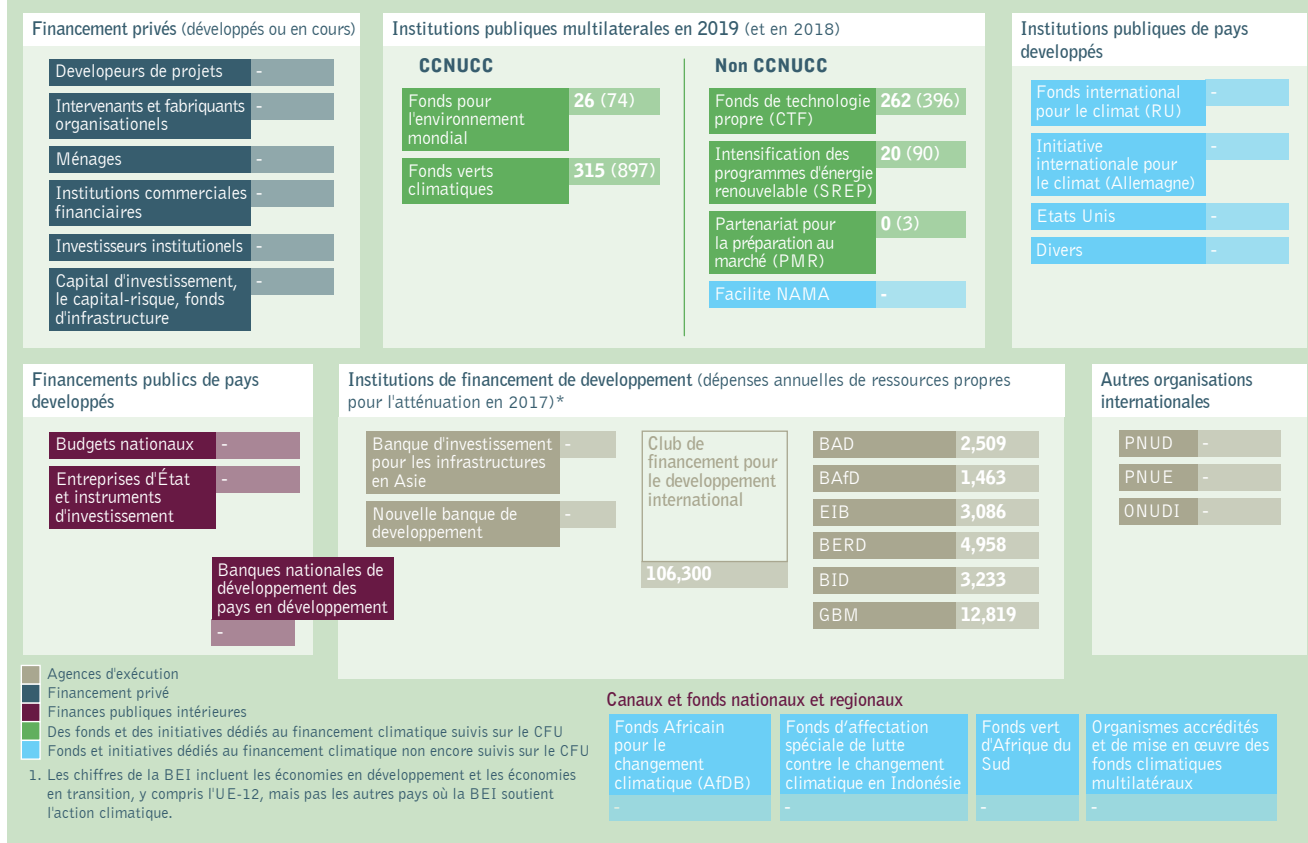
Quels les principaux fonds climat d'aide à l'atténuation ?

Le tableau 1 présente les principaux fonds multilatéraux pour le climat suivis sur le CFU par la mise à jour des Fonds climatiques qui soutiennent les actions d'atténuation dans les pays en développement. Les fonds varient

Tableau 1: Les fonds principaux d'aide à l'atténuation (2003-2019, en millions US\$)¹

Fonds	Engagé	Déposé	Approuvé	Projets approuvés
Fonds pour les technologies propres (CTF)	5404,3	5404,3	5205,4	137
Fonds pour l'environnement mondial (FEM 4,5,6 & 7)	4006,7	3994,4	2136,1	499
Fonds vert pour le climat (FVC)	10319,6	8144,7 ²	2114,3	32
Programme de développement accéléré des énergies renouvelables (SREP)	744,4	744,4	574,1	54
Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (GEEREF)	281,5	275,5	223,6	19
Partenariat pour la préparation à la commercialisation (PMR)	130,7	129,1	82,4	42

Graphique 1: Diagramme de l'architecture financière d'atténuation (million US\$)

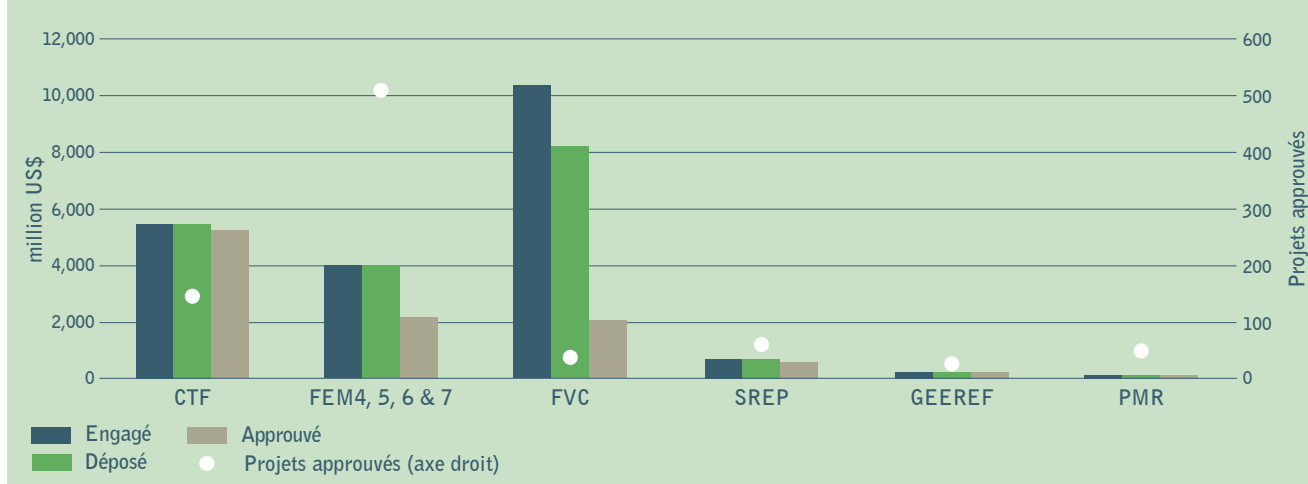


considérablement en fonction de l'ampleur des projets d'atténuation et des programmes qu'ils peuvent accueillir ainsi que du nombre de pays en développement qu'ils soutiennent. Par exemple, les 137 projets approuvés dans le cadre du Fonds pour les technologies propres profitent à un petit nombre d'économies de marché émergentes pour réaliser des actions à plus grande échelle. Le Fonds pour les technologies propres a approuvé plus de 5 milliards US\$ de financement par prêt largement programmatique vers ces pays. En revanche, près de 500 projets individuels financés par des subventions soutenant l'atténuation dans le cadre des FEM 4, 5, 6 et 7, qui couvrent la plupart des pays en développement, représentent un peu moins de la moitié de ce montant. Le Système d'allocation transparente des

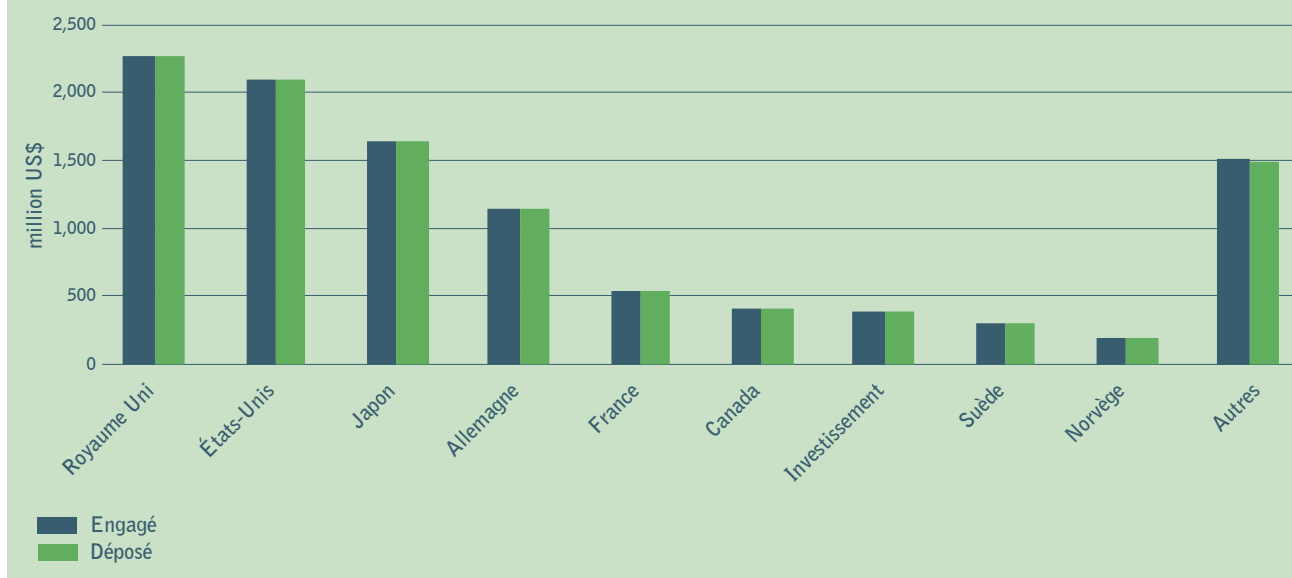
ressources du FEM permet aux pays en développement ayant un faible revenu par habitant d'accéder à un financement à petite échelle pour l'octroi des subventions d'atténuation par le FEM.

En quatre ans, le Fonds vert pour le climat a approuvé 2,1 milliards US\$ pour des projets axés sur l'atténuation, dont plus de la moitié sous la forme de prêts concessionnels. Les décaissements aux projets n'ont pas encore été réalisés, soit 16% du financement approuvé jusqu'en décembre 2019. Pendant cette période, le Fonds vert a également approuvé 37 projets transversaux d'une valeur de 2 milliards US\$, le projet le plus important étant les 378 millions US\$ pour les Facilités de financement pour l'énergie durable dans 10 pays.

Graphique 2 : Les fonds principaux d'aide à l'atténuation (USD millions, 2003-2019)¹



Graphique 2 : Montants engagés et déposés pour les projets d'atténuation (2003-2019)³



Parmi les petits fonds, le Programme de développement accéléré des énergies renouvelables des Fonds d'investissement climat, qui se concentre sur l'augmentation de la production d'énergie renouvelable et l'amélioration de l'accès à l'énergie dans les plus pauvres des pays en développement, a approuvé 54 projets jusqu'en décembre 2019. Le Partenariat pour la préparation au marché, quant à lui, s'efforce d'aider les 42 pays à revenu intermédiaire afin de mettre en œuvre des politiques visant à promouvoir l'investissement privé dans les activités d'atténuation par le biais de subventions.

Origine des fonds engagés et déposés dans les Fonds pour l'atténuation

À ce jour, les annonces de contributions des fonds du Royaume-Uni, des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne et de la France au tableau 1 (à l'exclusion du Fonds vert pour le climat) représentent 68% du total des 10,6 milliards US\$ engagés (graphique 2).

Qui reçoit l'argent et quels types de projets d'atténuation sont financés ?

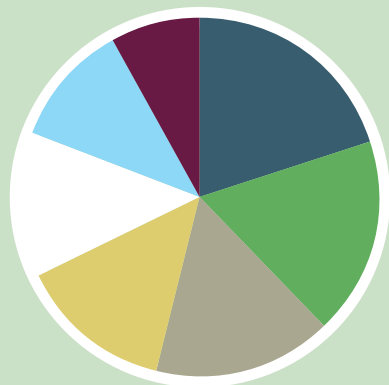
Le financement de l'atténuation a été réparti de manière relativement égale entre les différentes régions (graphique 3). Cependant, la situation est différente en ce qui concerne la répartition par pays. Dix pays ont reçu 49% du financement total de l'atténuation. Les pays en développement rapide ayant des besoins et des potentiels d'atténuation substantiels tels que l'Inde (1129 millions US\$), l'Indonésie (600 millions US\$), l'Afrique du Sud (590 millions US\$), le Mexique (579 millions US\$), et la Turquie (464 millions US\$) sont les premiers bénéficiaires du financement d'atténuation approuvé. Il peut y avoir des tensions entre la réalisation d'opportunités d'atténuation

de gaz à effet de serre à grande échelle dans moins de pays et l'investissement dans des solutions à plus petite échelle dont tous les pays en développement peuvent bénéficier. De nombreux projets soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial et le Programme de développement accéléré des énergies renouvelables ont cherché à améliorer l'accès à l'énergie pour les pauvres en soutenant l'électrification rurale en utilisant des technologies d'énergie renouvelable.

Avec le sixième Fonds pour l'environnement mondial en 2014, le Fonds vert pour le climat a commencé à réorienter sa stratégie de programmation des investissements au niveau des projets dans des technologies spécifiques vers une approche programmatique holistique qui couvre différents domaines d'impact (FEM, 2014). Le septième Fonds pour l'environnement mondial (2018-2020), poursuivra ses efforts en matière de programmation intégrée, où l'impact sur le climat est le produit d'une programmation dans d'autres domaines prioritaires et continuera à étendre son approche fondée sur les instruments autres que les subventions. Pour cette raison, et à la lumière de la mise en œuvre du cadre de coopération mondiale, le domaine d'intervention « changement climatique » a été réduit dans le FEM 7 (FEM, 2018).

En 2019, l'importance du Fonds vert pour le climat en tant que principale source de financement pour les mesures d'atténuation mondiales s'est poursuivie. Le Fonds vert a approuvé 332 millions US\$ pour des projets d'atténuation comprenant deux projets chacun avec 100 millions US\$ de prêts concessionnels. Au Nigéria, un projet se concentrera sur la livraison d'énergie solaire renouvelable, tandis qu'en Afrique du Sud, un projet soutiendra la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable solaire et d'éolienne.

Figure 3 : Répartition régionale du financement de l'atténuation (2003-2019)



- Amérique latine et Caraïbes 20%
- Asie de l'Est et Pacifique 18%
- Afrique sub-saharienne 16%
- Europe et Asie centrale 14%
- Asie du sud 13%
- Moyen-Orient et Afrique du nord 11%
- Global et régional 8%

Références

- CCNUCC (2018). Évaluation biennale et aperçu du rapport sur les flux de financement climatique. Comité permanent des finances de la CCNUCC, Bonn, Allemagne. Disponible à : <https://unfccc.int/topics/climate-finance/resources/biennial-assessment-of-climate-finance>
- CTF (2020). Rapport opérationnel semestriel de la FCE, Washington, DC. Disponible à : https://www.climateinvestmentfunds.org/sites/cif_enc/files/meeting-documents/ctf_24_3_sar.pdf
- FEM (2014). GEF-6 Directions de programmation. Washington, DC: FEM.
- FEM (2018). Reconstitution du FEM-7. Scénarios d'allocation des ressources et cibles mondiales des avantages environnementaux. Disponible à : https://www.thegef.org/sites/default/files/council-meeting-documents/GEF-7%20Resource%20Allocation%20and%20Targets%20-%20GEF_R.7_22.pdf
- GIEC (2014). Changement climatique 2014 : rapport de synthèse. Contribution des groupes de travail I, II et III au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Genève, Suisse : GIEC.
- GIEC, 2018: Résumé à l'intention des décideurs. Dans : *Réchauffement climatique de 1,5 °C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts du réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et les voies d'émission de gaz à effet de serre mondiales connexes, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts pour éliminer la pauvreté*
- IPCC, 2018: Summary for Policymakers. In: *Global warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, [V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H. O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J. B. R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, T. Waterfield (eds.)]. Organisation météorologique mondiale, Genève, Suisse. Disponible à : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/05/SR15_SPM_version_report_LR.pdf*
- Mise à jour des Fonds climat: www.climatefundsupdate.org (données accessibles en décembre 2019)
- Pays développés (2016). « Feuille de route pour 100 milliards US\$ ». <http://dfat.gov.au/international-relations/themes/climate-change/Documents/climate-finance-roadmap-to-us100-billion.pdf>

Notes

1. Sont inclus l'intégralité et les montants des dépôts des fonds multi-foyers, FEM et Fonds vert, alors que les approbations et les projets représentent les projets d'atténuation dédiés.
2. Ce montant reflète les dépôts des pays utilisant le taux de change officiel de mobilisation des ressources du Fonds vert pour le climat fixé en novembre 2014, et non les montants réels reçus compte tenu des fluctuations du taux de change.
3. Il est impossible de déterminer la part des engagements découlant de certains pays pour le Fonds vert (voir CFF11 pour plus d'informations sur l'engagement).

Les Notes Fondamentales du financement climatique s'inspirent des données de Climate Funds Update et sont disponibles en anglais, en espagnol et en français sur www.climatefundsupdate.org

© ODI et HBS 2020.
CC BY-NC 4.0.

Overseas Development Institute
203 Blackfriars Road | London | SE1 8NJ | UK
Tel: +44 (0)20 7922 0300

Heinrich Böll Stiftung Washington, DC
1432 K Street, NW | Suite 500 | Washington DC 20005 | USA
Tel: +1 202 462 7512